

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS  
(CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de JUSSAC

la Directrice départementale des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM Prénom)</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (NOM Prénom)</b>
BARBET Gérard	LAROQUE Thierry
CANCHES Ludovic	BITAUD VOLPILHAC Martine
CHASTILLON Mireille	MAURY MERCIER Christine
BITAUD Yoann	ROUCHY GLADINE Laure
MAISONOBE Aurélie	PARRO Jean-François
REY Pascal	LESMARIE Bruno
CHANCEL Amélie	PRADEL Céline
CLUSE Nathalie	MARRE Francis

**Remarque** : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

**AAURILLAC, le 03/06/2026**

La Directrice départementale  
des Finances publiques,

  
Nathalie DESHAYES